

<u>Inscriptions scolaires dans les écoles de Lège-Cap Ferret</u> <u>Rentrée 2020 / 2021</u>

<u>Périodes d'inscriptions</u> **Du lundi 17 février 2020 au vendredi 13 mars 2020 inclus**

L'inscription se fait en deux temps :

- 1) les parents doivent se rendre à LA MAISON DE LA FAMILLE munis de :
 - livret de famille
 - justificatif de domicile
 - dans le cas de couples séparés ou divorcés, une autorisation parentale des deux parents avec copie de la carte d'identité de la personne qui donne l'autorisation.

Pour une première inscription en maternelle :

- Écoles de **Claouey** et du **Cap Ferret** : seuls les enfants nés avant le **31 mars 2018** seront inscrits.
- École maternelle de Lège : seuls les enfants nés en 2017 et avant seront inscrits.

Passage de l'école Maternelle Lège Grande Section au CP à l'Elémentaire de Lège :

- De la grande section de la maternelle de Lège Bourg à l'Ecole Elémentaire de Lège Bourg. Fournir les mêmes documents que pour une première inscription à l'école.
- 2) Au vu des documents, la mairie délivre le certificat d'inscription scolaire après signature Les parents devront retirer le certificat à la Maison de la Famille avant de rencontrer le (la) directeur (trice) d'école avec :
 - le certificat d'inscription scolaire
 - le livret de famille,
 - le carnet de santé de l'enfant,
 - un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé dans un autre établissement.

MAISON DE LA FAMILLE 70 Avenue de la Mairie Lège 33950 LEGE-CAP FERRET

05.56.03.80.51 mf.wd@legecapferret.fr

www.ville-lege-capferret.fr